



# Mines Alert Canada

EL AGUA  
NO SE VENDE  
SE DEFIENDE



## RAPPORT ANNUEL 2006

### **Membres en 2006**

L'Alliance de la Fonction publique du Canada  
Ami(e)s de la Terre  
Bathurst Sustainable Development  
Bedford Mining Alert  
Citizens' Mining Council of Newfoundland  
Environmental Mining Council of British Columbia (EMCBC)  
Inter Pares  
Association canadienne du droit de l'environnement (CELA)  
Comité canadien des ressources de l'Arctique (CARC)  
Développement et Paix  
Fonds humanitaire des Métaux  
Fonds de justice sociale des travailleurs et travailleuses de l'automobile  
Kairos : initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice  
La Nation Innu  
Nature Canada  
Northwatch  
Sierra Club of Canada  
Société pour la nature et les parcs (SNAP)  
SUCCO: Solidarité-Union-Coopération  
Transboundary Watershed Alliance  
Yukon Conservation Society (YCS)

### **Conseillers**

Earl Commanda  
Stephen Hazell  
Isobel W. Heathcote, D. Ph.  
Maira Hutchinson  
Ovide Mercredi  
Donna Mergler, D. Ph.  
L'honorable Lois M. Wilson, ministre  
Alan Young



Le personnel de Mines Alert Canada (de gauche à droite): Joan Kuyek, coordonnatrice nationale;  
Catherine Coumans, coordonnatrice à la recherche; Jamie Kneen, coordonnateur des communications;  
Susan Murdock, coordonnatrice au développement des ressources et à l'administration



## **MiningWatch Canada**

### **Mines Alerte**

City Centre Building, Suite 508  
250 City Centre Avenue  
Ottawa, Ontario, Canada K1R 6K7  
tel. +(613) 569-3439  
fax: +(613) 569-5138  
e-mail: [canada@miningwatch.ca](mailto:canada@miningwatch.ca)  
url: [www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca)

Couverture, dans le sens horaire à partir du haut : « Ne vendez pas l'eau, défendez-la » - affiche d'opposition au projet Pascua Lama, de Barrick Gold, au Chili (photo OLCA); soldats empêchant des leaders locaux d'enquêter sur le non-respect par Corriente Recursos d'un ordre présidentiel d'arrêt du travail, Tundaima, Équateur (photo K. Calle); Amazay, aussi appelé lac Duncan, condamné à la destruction à la suite de sa transformation en dépôt de résidus par la mine Kemess North, dans le nord de la Colombie-Britannique (photo Tse Keh Nay); la mine Porgera, de Barrick Gold, en Papouasie-Nouvelle Guinée, vue d'un village voisin (photo C. Coumans).

## **Qu'est-ce que Mines Alerte Canada?**

Mines Alerte Canada est une coalition de vingt et un organismes œuvrant dans les domaines de l'environnement, de la justice sociale, du travail, des droits autochtones et du développement. Mines Alerte Canada a été créé en 1999, en réponse à l'urgent besoin exprimé par ces différents organismes d'opposer une réponse coordonnée et respectueuse de l'intérêt public au puissant lobby minier, qui sape les bases réglementaires de l'activité minière au Canada et de l'activité des entreprises minières canadiennes à l'étranger.

Nos activités consistent à :

- soutenir les collectivités touchées par l'activité minière en effectuant des travaux de recherche, en offrant une assistance technique, en assurant l'examen de documents techniques, en veillant au renforcement des capacités locales, en organisant des rencontres, des échanges et des campagnes;
- réaliser des projets de recherche majeurs et scientifiquement crédibles sur des sujets qui nous sont soumis par nos membres et par les collectivités, comme les mines abandonnées et les fermetures de mine, les coûts réels de l'exploitation minière pour le trésor public, les répercussions de l'activité minière sur la santé des collectivités, les enjeux de l'exploitation minière dans les régions éloignées ou dans la forêt boréale;
- exercer des pressions pour obtenir des changements aux lois et politiques qui rendent possibles certaines pratiques minières irresponsables au Canada et de la part d'entreprises canadiennes à l'étranger;
- travailler, avec des coalitions et avec des alliés, à l'information du public et à la présentation de mémoires aux gouvernements et participer à des consultations multilatérales menées par les gouvernements.

Depuis huit ans, notre petite équipe a tenté, en collaboration avec nos membres et avec d'autres groupes canadiens, de représenter les intérêts des collectivités touchées par l'activité minière et de protéger l'environnement, ainsi que de s'opposer aux activités minières dont le seul objectif est le profit à tout prix.

## **Nos objectifs**

- Apporter des changements aux lois, aux politiques, à la réglementation et aux pratiques canadiennes dans la mesure où elles rendent possibles certaines pratiques minières irresponsables au Canada et de la part d'entreprises canadiennes à l'étranger.
- Contribuer à une analyse globale structurelle des enjeux liés à l'activité minière, notamment les questions environnementales, les droits de la personne et la santé, les conditions de travail, ainsi que la distribution de la richesse et du pouvoir.

## **Carrefour d'information sur les mines**

Notre expérience et nos recherches nous ont placés en première ligne comme source d'information fiable et d'analyse de toute dernière main sur un large éventail de sujets touchant l'activité minière au Canada et à l'étranger. Nous utilisons efficacement nos ressources électroniques et imprimées pour offrir à la société civile, au gouvernement, aux investisseurs et aux médias un accès facile à une information tant archivistique qu'actuelle. Nous sommes aussi actifs au sein de réseaux, où nous travaillons de concert avec d'autres parties engagées dans les mêmes batailles, notre contribution se situant au niveau des processus et des contenus.

Le site Web de Mines Alerte Canada ([www.mining-watch.ca](http://www.mining-watch.ca)) continue d'être très fréquenté. Sur toute la durée de l'année, le site a reçu 3,75 millions d'accès (plus de 10 000 par jour en moyenne), soit environ 2,5 fois plus qu'au cours de la dernière année.

## **Aide technique et soutien aux collectivités et aux mouvements populaires**

Chaque année, nous apportons une aide à la recherche ou une aide technique à une soixantaine de collectivités au Canada et une quarantaine à l'étranger, à des organisations non gouvernementales (ONG), ainsi qu'à des personnes, adaptée à leurs besoins particuliers. Suivant la nature de la demande, le temps consacré à cette aide peut aller de cinq minutes - pour chercher les coordonnées d'un spécialiste - à plusieurs jours - pour effectuer une recherche d'information

### ***En 2006, de nombreuses tendances et influences qui existaient déjà ont pris de l'importance et de nouveaux facteurs sont entrés en jeu.***

- *Les cours de l'or, de l'uranium, du zinc et du nickel sont demeurés élevés, poussant des entreprises nouvelles et existantes à explorer des sites auparavant peu intéressants partout dans le monde.*
- *L'épuisement accru des ressources dans les régions minières anciennes a contribué à l'intérêt nouveau pour des régions, souvent en territoire autochtone, qui n'avaient pas encore été jalonnées ni exploitées.*
- *De petites compagnies minières qui avaient limité jusque-là leurs activités à l'exploration, ont commencé à se lancer de plus en plus dans l'exploitation proprement dite.*
- *Les fusions et les acquisitions d'entreprises se sont fortement accélérées, entraînant la nécessité de suivre de près l'actualité pour être bien informés et d'effectuer des recherches sur des entreprises étrangères ayant pris le contrôle d'exploitations canadiennes.*
- *Au Canada, le Québec a suivi les traces de la Colombie-Britannique en rendant beaucoup plus facile le jalonnement de nombreuses et coûteuses concessions minières par les prospecteurs sans que ceux-ci n'aient besoin de se rendre effectivement sur les sites en question.*

extensive ou l'analyse détaillée d'une étude d'impact.

### **Participation à des coalitions**

En 2006, nous étions membres et nous avons participé activement à six coalitions canadiennes d'intervention :

- Le Réseau canadien de l'environnement (RCEN) - Caucus sur les mines et Caucus sur la planification et l'évaluation environnementales. Nous représentons le RCEN au Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM), à l'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées (INMOA), au Groupe consultatif sur le Règlement sur les effluents des mines et des métaux dans le cadre de la Loi sur les pêches (GC-REMM), au Groupe consultatif sur les fonderies de métaux communs (GC-FMC), au Sous-comité des mines du Groupe de travail sur l'Inventaire national des rejets de polluants (GT-INRP) et à la Table sur la durabilité - secteur minier (TDSM);
- Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), « une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien œuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable », et ses groupes de travail - le Forum Afrique-Canada, le Groupe d'orientation politique pour les Amériques et le Groupe de travail de l'Asie Pacifique;
- L'Ontario Mining Action Network (OMAN), qui « prône des pratiques minières responsables par le soutien mutuel fondé sur les intérêts communs et prenant en compte les répercussions sociales, culturelles, économiques et environnementales de l'activité minière en Ontario »;
- L'Initiative d'Halifax, dont la mission est « de transformer fondamentalement le système financier international et ses institutions, à savoir la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les organismes de crédit à l'exportation [afin d'en arriver] à l'éradication de la pauvreté, à la viabilité de l'environnement et à la pleine reconnaissance des droits de la personne »;
- Le Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE), une vaste coalition regroupant des organisations œuvrant dans les secteurs du travail, de l'environnement, des droits de la personne et du développement, et d'autres intéressées de près aux questions de financement international, d'investissement socialement responsable et de réforme du droit, qui réclame du gouvernement canadien qu'il dépasse les mesures de « responsabilité sociale des entreprises » strictement volontaires.
- La Coalition du budget vert, une coalition de vingt membres parmi les plus importantes organisations environnementales du Canada, qui prône l'écologisation de la fiscalité. L'une de ses priorités est la cessation des subventions minières injustifiées.

### **Principaux secteurs d'activité en 2006**

#### **Contester la libre entrée des prospecteurs sur les territoires autochtones et les terres privées**

La « libre entrée », qui donne aux prospecteurs un accès

privilegié au territoire, est devenue un enjeu mieux connu et plus vigoureusement contesté cette année. Le blocage routier par des aînés à Iskut, en Colombie-Britannique, contre bcMetals, Fortune et Firesteel, et l'adoption par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le 29 juin, de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones représentent de grands pas en avant.

On a aussi assisté à une reprise de la contestation en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario au sujet du jalonnement des terres privées. Nous avons informé le reste du monde de ces problèmes. Nous avons aussi fourni de l'aide à l'établissement de réseaux, des services d'analyse et des conseils.

Dans le nord de l'Ontario, dix Premières Nations ont émis un moratoire sur les activités minières en vue de faire stopper l'exploration par Superior Diamonds, Platinex et autres compagnies minières sur leurs territoires traditionnels. Elles affirment que ces entreprises portent atteinte à leurs droits et endommagent leurs terres.

La Première Nation Kitchenuhmaykoosib Inninuwug (KI) (anciennement appelée Première Nation du lac Big Trout), dont le territoire est situé dans le nord de l'Ontario, a intenté un procès au gouvernement provincial, alléguant l'inconstitutionnalité de la Loi sur les mines de l'Ontario.

En février, les KI ont bloqué un chemin d'hiver et empêché Platinex de mener des activités d'exploration sur leur territoire traditionnel. L'entreprise a intenté une poursuite de 10 milliards de dollars et réclame une injonction. Les KI ont demandé un avis juridique et déposé une demande d'injonction pour empêcher la compagnie de pénétrer dans leur territoire, et ils ont poursuivi le gouvernement de l'Ontario, alléguant que le jalonnement minier violait l'article 35 de la Constitution canadienne. Une audition des deux injonctions a tranché en faveur de la Première Nation. La poursuite de Platinex sera entendue en 2007.

#### **Le projet de Programme didactique**

En février 2006, nous avons affiché sur notre site Web le document « The Mining Controversy: An Awareness and Education Kit », une trousse de conscientisation et d'apprentissage publiée par le Canary Research Institute et conçue pour le programme de 7<sup>e</sup> année en Ontario. Ce programme étudie l'activité minière en relation avec l'économie, l'environnement et les collectivités.

Préparé par Beth Nicol et Marilyn Crawford, ce programme transversal touche la lecture, la géographie et les sciences, et il contient tous les éléments nécessaires à l'enseignant pour réaliser une passionnante unité d'apprentissage par compétences. Il amène les étudiants à examiner les répercussions et les avantages de l'extraction des ressources naturelles, à développer leurs propres points de vue et à acquérir des compétences en matière d'organisation de la documentation et des idées en vue de débattre cette question controversée. Cette publication du Canary Research Institute a été très en demande auprès des visiteurs de notre site Web, selon les statistiques de fréquentation notées plus haut.

En 2006, ce programme didactique a été accepté pour usage dans les écoles par deux commissions scolaires : la Limestone District School Board et la Upper Canada District School Board. Le directeur des Services de soutien aux programmes

de cette dernière commission scolaire a émis le commentaire que « la nature transversale de ce document en fait un outil facile à adapter par les enseignants à leurs élèves ».

### ***Critiquer les crédits d'impôt pour le secteur minier***

En octobre, Mines Alerte Canada a présenté un exposé à la Conférence mondiale sur la fiscalité environnementale à l'Université d'Ottawa. Au cours de l'année, nous avons critiqué le renouvellement par le gouvernement fédéral du programme des superactions accréditatives. Les investisseurs qui achètent des actions dans les petites sociétés minières admissibles qui s'engagent dans une exploration minière de base ont droit à des crédits d'impôt fédéraux et provinciaux.

Le coût de cette subvention pour le gouvernement est estimé à 90 millions de dollars, mais il n'y a jamais eu d'évaluation écologique, sociale et culturelle des coûts de ce programme pour la population. De plus, on ne reconnaît pas son impact sur les peuples autochtones dans les régions rurales éloignées au Canada. On assiste à un accroissement des conflits avec les Premières Nations et les peuples autochtones qui exigent des consultations avec le gouvernement et une planification de l'utilisation du territoire avant que la moindre partie de leurs territoires traditionnels ne soit allouée à l'activité minière.

### ***Demander un contrôle judiciaire de l'évaluation environnementale de Red Chris***

Afin d'accélérer le processus d'évaluation environnementale de la mine Red Chris, dans le nord de la Colombie-Britannique, le ministère des Pêches et des Océans et Ressources naturelles Canada ont contourné l'obligation de consultation publique prévue à l'article 21 de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. En juin, le Sierra Legal Defence Fund a entamé une poursuite judiciaire au nom de Mines Alerte Canada en vue de demander un contrôle judiciaire des décisions du gouvernement fédéral et de demander à la Cour d'interdire au gouvernement fédéral d'émettre des permis relativement au projet de mine cuivre-or à ciel ouvert avant que l'EE n'ait été reprise.

La mine Red Chris serait construite dans une région que les aînés de la nation Tahltan nomment la zone des eaux d'amont sacrées. Sa construction transformerait le point de confluence de trois ruisseaux poissonneux en un dépotoir de résidus miniers. Cette région est d'une grande importance spirituelle : là se trouvent les eaux d'amont des Stikene, Nass, Skeena et Klappan. Au moins trois autres projets miniers, un projet de récupération de méthane houiller, une ligne de transport d'énergie et une ligne de transport ferroviaire, sont au stade de la planification pour la région.

Les aînés de la nation Tahltan à Iskut, dont les préoccupations sont partagées par de nombreux groupes environnementaux, ont protesté à plusieurs occasions afin d'empêcher l'activité minière dans la région des eaux d'amont sacrées.

### ***Empêcher la transformation du lac Duncan (Amazay ou « Petite mère », en langue Tse Keh Nay) en dépotoir***

À la demande du peuple Tse Keh Nay, Mines Alerte Canada a participé à tous les stades de l'évaluation environnementale relative à la mine Kemess North, dans la partie centre-nord de la Colombie-Britannique. En 2006, nous avons prof-

ité du financement du Fonds d'aide financière aux participants de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour préparer des commentaires détaillés et pour nous rendre à Smithers afin de participer aux audiences du Comité mixte d'évaluation environnementale. Nous avons soutenu que le Comité n'avait « pas d'autre choix que de conclure que le projet de mine Kemess North comporte de graves répercussions environnementales qui ne peuvent pas être atténuées et qui ne sont pas justifiées dans les circonstances ».

### ***Demander l'arrêt des modifications au REMM transformant des lacs en dépotoirs de résidus***

En octobre, un certain nombre de modifications au Règlement sur les effluents des mines de métaux sont devenues loi. Une de ces modifications apportait un changement substantiel : un plan compensatoire de l'habitat doit être présenté et approuvé avant que l'exploitant d'une mine puisse rejeter des substances nocives, telles que des résidus miniers, dans tout dépôt de résidus qui a été ajouté à l'annexe 2 du règlement. Parmi les modifications apportées, deux plans d'eau ont été ajoutés à l'annexe 2, autorisant l'utilisation de deux lacs poissonneux comme dépotoirs de résidus miniers par Aur Resources Inc. pour son projet cuivre-zinc Duck Pond dans la zone d'amont du réseau hydrographique de la rivière Exploits, dans la partie centrale ouest de Terre-Neuve.

Conjointement avec des militants terre-neuviens, des organisations autochtones et les membres du Réseau canadien de l'environnement, nous avons réuni de l'information, examiné les données scientifiques et travaillé en collaboration avec des spécialistes des pêches afin de livrer une dure bataille en vue d'empêcher la destruction de ces lacs.

### ***Réglementer l'uranium***

Le Canada est le plus grand exportateur d'uranium au monde. Grosso modo, la moitié de l'approvisionnement en uranium provient de l'extraction minière; le reste provient des armes nucléaires déclassées. L'uranium et ses sous-produits sont chimiotoxiques et radiotoxiques.

Parmi les effets de l'extraction de l'uranium sur l'environnement, on peut mentionner la contamination des eaux souterraines par des métaux dissous et des matières radioactives, la dispersion de poussière radioactive et les rejets de gaz radioactifs dans l'air. Lorsque le minerai d'uranium est traité, 85 % de sa radioactivité est laissée sur place dans les résidus, et on doit en assurer la gestion sûre pendant des centaines de milliers d'années.

Nous avons fourni de l'information et de l'analyse à des groupes en Colombie-Britannique, au Québec, en Saskatchewan, au Nunavut et au Labrador (y compris au gouvernement du Nunatsiavut) inquiets des répercussions de l'exploration et de l'extraction de l'uranium. Nous avons fait des recherches sur le transport du minerai et autres matières sur 9,3 km de voie publique entre la mine de McClean Lake et l'usine de concentration de Rabbit Lake - où une nouvelle route privée est censée être construite l'an prochain pour acheminer la solution uranifère vers l'établissement de traitement. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, il existe un risque pour les communautés Dene qui empruntent cette voie publique dans leurs déplacements.

Nous avons aussi participé au Sommet mondial des peuples

indigènes sur l'uranium tenu en territoire Navajo, ainsi qu'à un atelier international sur l'uranium tenu en territoire Pueblo à Laguna-Acoma aux États-Unis.

### ***Voir à ce que les fonderies soient assujetties à la LCPE***

En 2005, nous avons travaillé en collaboration avec Pollution Probe, l'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE) et la coalition Save Oak Ridges Moraine (STORM) afin d'empêcher qu'un avis de prévention de la pollution (P2) devant forcer les fonderies de métaux de base à proposer un plan de réduction de leurs émissions en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) ne soit vidé de sa substance.

Sous le nouveau gouvernement, il est apparu au printemps dernier que l'avis P2 pourrait être perdu. Mines Alerte Canada a écrit à la ministre de l'Environnement Rona Ambrose après que l'échéance du 25 mars pour l'avis P2 ait été dépassée. L'avis P2 a été publié dans la Gazette du Canada le 29 avril. Par la suite, INCO a annoncé un plan de réduction de ses émissions de SO<sub>2</sub> à Sudbury.

### ***Faire interdire l'amiante au Canada***

Il existe un mouvement mondial visant à interdire l'extraction et l'utilisation de l'amiante blanc (chrysotile). La France a interdit l'utilisation de ce type d'amiante en 1997; la Grande-Bretagne en a interdit toute nouvelle utilisation en 1999. De plus, tous les pays de l'UE ont été tenus d'en appliquer l'interdiction avant 2005. Cependant, malgré les innombrables rapports qui en démontrent les dangers, le Canada continue d'extraire et d'exporter l'amiante blanc à travers le monde.

En mai, une conférence a été organisée par l'Institut du chrysotile, l'Association internationale du chrysotile et l'Association internationale de l'amiante dans le but de présenter des « perspectives scientifiques ». Conjointement avec les Centres de santé des travailleurs(es) de l'Ontario et trois syndicats nationaux, nous avons acheté de l'espace dans le Hill Times afin d'informer les décideurs que les prétentions de l'industrie, selon lesquelles « l'amiante chrysotile est sans danger », sont sans fondement scientifique.

### ***Régler la question des mines fermées et abandonnées; faire payer les pollueurs***

Mines Alerte Canada a contribué à l'établissement de l'Initiative nationale pour les mines orphelines et abandonnées (INMOA). Ce comité multipartite a été formé pour étudier les enjeux et promouvoir les initiatives liées à la mise en œuvre de programmes de remise en état des mines orphelines ou abandonnées du Canada. En 2006, nous avons participé à l'organisation d'une conférence sur les « pratiques exemplaires » qui s'est tenue à Winnipeg. Nous avons présenté un exposé sur l'historique de l'engagement de la communauté sur la question des mines abandonnées et nous nous sommes assurés de la participation de 12 représentants de groupes environnementaux et de 10 représentants des Autochtones à cette rencontre.

Nous siégeons aussi depuis 2003 au comité directeur multipartite du Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM). Le mandat du programme NEDEM consiste à déterminer les besoins de

recherche en vue d'identifier, de prévenir et de traiter les phénomènes de lixiviation de métaux et de drainage rocheux acide, ainsi qu'à soutenir les transferts technologiques connexes.

En avril 2006, nous avons appris, grâce à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario, que les compagnies Inco et Falconbridge, les deux compagnies minières ayant les empreintes environnementales les plus marquées en Ontario, ont obtenu l'autorisation d'« auto-assurer » leurs installations minières contre la fermeture. Ces compagnies estiment elles-mêmes le coût de remise en état à plus de 585 millions de dollars. Nous avons demandé que la population et les collectivités qui créent la richesse énorme de ces compagnies soient mieux protégées le jour où les prix des métaux chuteront parce que le boom sera terminé.

### ***Demander la réglementation des compagnies minières canadiennes à l'étranger***

Les enjeux internationaux ont été sur la sellette en 2006, alors que la société civile s'est adressée directement au gouvernement fédéral sur la question de la responsabilité civile des compagnies minières canadiennes dans le cadre de leurs activités à l'étranger. Des « Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et le secteur extractif dans les pays en développement » ont été organisées par un comité de direction gouvernemental regroupant neuf ministères fédéraux, dirigé par Affaires étrangères et Commerce international Canada et comprenant la participation de l'industrie et des représentants de la société civile réunis dans un Groupe consultatif. Catherine Coumans, de Mines Alerte Canada, a fait partie de ce Groupe consultatif.

Les Tables rondes ont tenu des séances à Vancouver, Toronto, Calgary et Montréal. Dans chacune de ces villes, des personnes du public ont été entendues, et la plupart d'entre elles ont exprimé avec force la nécessité que les compagnies canadiennes soient réellement assujetties par le gouvernement fédéral à des normes élevées en matière d'environnement et de droits de la personne dans le cadre de leurs activités à l'étranger. Nous avons aussi fait des efforts pour que nos partenaires et experts de diverses parties du monde soient invités à participer aux Tables rondes.

Nous avons aussi aidé à la mise sur pied du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE). Le RCRCE a réalisé des recherches en appui au travail des Tables rondes.

Les Tables rondes ont permis de sensibiliser et d'informer la population sur les transgressions environnementales et sociales des compagnies minières canadiennes dans le cadre de leurs activités à l'étranger, ainsi que sur l'absence de contrôle gouvernemental. Le processus a fait l'objet d'une attention internationale de haut niveau de la part de gouvernements étrangers et des Nations Unies.

### ***Stopper le projet Pascua Lama, de Barrick Gold, au Chili***

Le projet de mine d'or à ciel ouvert de Barrick Gold sur les sommets de la cordillère des Andes est énergiquement contesté par les agriculteurs et le peuple autochtone Diaguita de la région ainsi que par les groupes écologiques en raison de la menace qu'il fait peser sur l'alimentation en eau des deux

côtés de la ligne continentale de partage des eaux. Tout au long de 2006, Mines Alerte Canada a travaillé avec ses collègues chiliens et argentins afin de faire stopper le projet Pasqua Lama de Barrick Gold sur la frontière Chili-Argentine.

Malgré les permis et autorisations accordés par le gouvernement chilien, les progrès sont ralentis par suite de divers pourvois judiciaires.

### ***Informier le reste du monde que des personnes ont été tuées à la mine Porgera, en Papouasie-Nouvelle Guinée***

La reconnaissance publique par Placer Dome du fait que les gardiens de sécurité de sa mine Porgera en Papouasie-Nouvelle Guinée ont, sur une période de plusieurs années, tué neuf villageois parce qu'ils étaient entrés sans autorisation sur la propriété de la mine (nos partenaires estiment qu'il n'y a pas eu 9 mais bien 22 morts), a alerté l'opinion internationale sur cette question. Nos communiqués de presse et nos documents d'information ont mené à la parution d'un article de fond dans l'Ottawa Citizen, à l'envoi d'un caméraman dans la région par CorpWatch, ainsi qu'à l'examen des options juridiques avec l'aide d'une organisation partenaire en Australie et d'une clinique d'aide juridique de Harvard.

### ***Protéger les droits de la personne au Guatemala contre les impacts de l'activité minière***

L'opposition populaire aux exploitations minières transnationales - principalement canadiennes - au Guatemala est très forte. La mine Marlin de Glamis Gold et le projet Fénix de Skye Resources ont été constamment sur la sellette du fait que les communautés paysannes et les groupes environnementaux ont protesté contre leurs répercussions environnementales et socioéconomiques.

Nous avons joint nos efforts à ceux d'organisations guatémaltèques et de groupes de solidarité pour attirer l'attention sur ces problèmes. Nous avons participé à une rencontre « pangouvernementale » avec le nouvel ambassadeur canadien au Guatemala et une vingtaine d'autres hauts fonctionnaires de neuf ministères et organismes. Les fonctionnaires canadiens ont reconnu que la protection des droits de la personne devait avoir préséance sur la promotion de l'investissement. Nous avons fourni aux investisseurs de l'information factuelle sur ces mines. Nous avons participé à l'organisation d'une visite de Juan Tema (un leader communautaire de Sipacapa, au Guatemala) et Sandra Cuffe, de Rights Action, et nous avons préparé pour eux une rencontre avec des représentants des communautés autochtones du nord de l'Ontario. Nous avons fait circuler plusieurs lettres ouvertes et actions urgentes.

### ***Évaluation de l'impact du projet TVI sur les droits de la personne***

Nous avons contribué à l'élaboration par Droits et Démocratie d'une méthodologie pour réaliser des études d'impact sur les droits humains (EIDH), ainsi qu'à la préparation d'une des quatre études de cas type (portant sur l'entreprise canadienne TVI Pacific aux Philippines), avec l'appui d'organisations sœurs. Nous avons aussi obtenu par la Loi sur l'accès à l'information de l'information sur le rôle que le gouvernement canadien a joué dans le soutien des activités de TVI Pacific. En septembre, nous avons pris part à un atelier de Droits et Démocratie sur le processus d'EIDH en Afrique du

Sud.

### ***Stopper l'exploitation de la République démocratique du Congo (RDC)***

Des entreprises canadiennes ont été impliquées à maintes reprises dans des cas de violation des droits de la personne et dans le pillage continu des ressources minérales (cuivre, cobalt, or, diamants) de la RDC depuis les derniers jours de la dictature de Mobutu. Mines Alerte Canada a collaboré avec d'autres groupes au Canada et à l'échelle internationale en vue d'amener des entreprises à rendre compte de leurs actes, de renégocier des contrats inéquitables et d'établir des normes d'éthique des entreprises. Mines Alerte Canada collabore avec un groupe de travail congolais ad hoc afin de plaider auprès du gouvernement canadien sur cette question. En 2006, des employés et des entrepreneurs au service de la compagnie canadienne Anvil Mining ont été formellement accusés relativement à leur rôle dans le massacre de Kilwa en 2005.

### ***Stopper Ascendant Copper en Équateur***

Le projet Junín d'Ascendant Copper entraînerait l'établissement d'une gigantesque mine à ciel ouvert au milieu de l'une des régions les plus riches au monde sur le plan de la biodiversité, la forêt des nuages d'Intag, qui se situe dans les deux zones clés de la biodiversité que sont Tumbes-Chocó-Magdalena et les Andes tropicales.

En mai 2005, Mines Alerte Canada, DECOIN (Defensa y Conservación Ecológica de Intag - Organisation pour la protection et la conservation d'Intag) et les Ami(e)s de la Terre avaient demandé au gouvernement canadien, par l'entremise du Point de contact national pour les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, d'aider à faire cesser l'intimidation, la manipulation et la violence contre les communautés qui contestent les activités d'Ascendant Copper à Junín. En janvier 2006, les groupes ont cru bon de retirer leur plainte en raison de l'incapacité du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à appliquer correctement les mesures procédurales des Principes directeurs. Ce cas a été présenté en novembre aux tables rondes multilatérales des Affaires étrangères.

Conjointement avec les Ami(e)s de la Terre, nous avons lancé une alerte aux investisseurs, un site Web et un document vidéo et nous avons fait circuler l'information sur la contestation publique contre Ascendant et sur l'enquête qui est menée actuellement par la Commission équatorienne pour le contrôle de la corruption civique.

Nous avons aussi fait circuler des actions urgentes et écrit des lettres aux autorités canadiennes et équatoriennes au sujet des moyens utilisés par Ascendant pour briser le barrage routier érigé par les communautés et reprendre l'accès à ses concessions - notamment l'utilisation de paramilitaires et le raid lancé en octobre contre les résidences de Carlos Zorrilla, directeur exécutif de DECOIN, et Roberto Castro.

### ***Travailler avec les Kanak en Nouvelle-Calédonie***

Les populations autochtones Kanak vivant dans les communautés directement touchées par la mine Goro Inco et l'organisation Kanak nationale Rhéebù Nùù, demandent depuis de nombreuses années la cessation de la construction perma-

nente afin d'engager des négociations structurées avec Inco concernant tous les aspects du projet. Leur position, selon laquelle des questions liées aux droits fondamentaux des Autochtones constituent la base du conflit, a été soutenue par le sénat coutumier Kanak ainsi que par de nombreux groupes de défense de l'environnement et des droits de la personne.

En avril, Catherine Coumans, de Mines Alerte Canada, s'est rendue en Nouvelle-Calédonie où elle a rencontré des leaders locaux ainsi que des membres du comité directeur international ainsi que de la haute direction locale d'Inco. Elle s'est rendue sur des barrages routiers érigés par les Kanak, elle a visité le site des mines Goro et Koniambo (Falconbridge) et elle a participé à une manifestation dirigée par les Kanak contre la mine d'Inco.

**Nous tenons à remercier toutes les personnes et les organisations suivantes qui nous ont aidés au cours de la dernière année, de même que toutes les personnes qui, par leurs dons, ont rendu nos travaux possibles :**

Inter Pares  
Fonds de justice sociale des TCA  
Fonds humanitaire des Métaux  
Fonds du primat pour le secours et le développement mondial  
La Fondation EJLB  
La Fondation Tula  
Holly Hill Charitable Trust  
Sigrid Rausing Trust  
Réseau Canadien de l'Environnement  
Canary Research Institute for Mining, Environment and Health  
Centre de recherches pour le développement international  
Développement des ressources humaines Canada

### **Conseil d'administration**

Les membres du conseil siègent à titre personnel; les références aux organisations sont données à titre d'information seulement.

Présidente : *Laura Calmwind, Thunder Bay, Ontario - Bureau Politique, Chefs de l'Ontario*

Trésorière : *Jean Symes, Ottawa, Ontario - Inter Pares*

Secrétaire : *Marilyn Crawford, Godfrey, Ontario*

Directeurs :

*Florence Catholique, Lutsel K'e, Territoires du Nord-Ouest*

*Janet Gregiore, Sheshatshiu, Labrador - Nation Innu*

*Sarah Johnnie, Ross River, Yukon*

*Ken Luckhardt, Toronto, Ontario - Travailleurs canadiens de l'automobile - Service international*

*David MacKinnon, Whitehorse, Yukon - Directeur général, Transboundary Watershed Alliance*

*David Peerla, Thunder Bay, Ontario*

*Gavin Perryman, Vancouver, Colombie-Britannique*

*Kevin O'Reilly, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest*

*Peter Usher, Clayton, Ontario*

### **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Présenté aux membres de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada

Nous avons vérifié le bilan de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada au 31 décembre 2006 et l'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe aux administrateurs de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par les administrateurs, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2006 et des résultats d'exploitation, ainsi que des changements dans la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

Ottawa (Ontario)  
Le 31 janvier 2007

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP  
Comptables agréés

**MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA**

BILAN  
AU 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>		
Encaisse	\$ 54 792	\$ 72 721
Débiteurs	11 084	2 553
À recevoir de Canary (note 3)	34 909	43 342
À recevoir de Mining Watch US (note 3)	28 517	(3 636)
Frais payés d'avance	1 385	3 014
	<b>\$ 130 687</b>	<b>\$ 117 994</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	\$ 15 441	\$ 29 159
Revenu reporté (note 2)	-	5 000
	<b>15 441</b>	<b>34 159</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Fond de prévoyance - intérieurement affecté (note 4)	\$ 50 000	\$ -
Actif net non affecté	65 246	83 835
	<b>\$ 115 246</b>	<b>\$ 83 835</b>
	<b>\$ 130 687</b>	<b>\$ 117 994</b>

ÉTAT DE CHANGE AU ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

**ACTIF NET**

**FOND DE PRÉVOYANCE**

Solde - début de l'exercice	\$ -	\$ -
Transfert d'actif net non affecté (note 4)	50 000	-
Solde - fin de l'exercice	<b>\$ 50 000</b>	<b>\$ -</b>

**ACTIF NET NON LIMITÉ**

Solde - début de l'exercice	83 835	47 579
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	31 411	36 256
Transfert au fond de prévoyance (note 4)	(50 000)	-
Solde - fin de l'exercice	<b>\$ 65 246</b>	<b>\$ 83 835</b>

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	2006	2005
<b>REVENUS</b>		
Subventions	\$ 73 514	\$ 126 924
Générés par les programmes (note 3)	350 576	298 224
Subventions de fondations	56 267	64 856
Adhésions, intérêts et autres	16 881	11 315
	<b>497 238</b>	<b>501 319</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Coordination des réunions du conseil	35 151	21 088
Congrès et réunions	27 574	20 214
Soutien technique	48 598	39 992
Publicité et publications	21 961	13 107
Programme international	78 504	114 042
Programme interne	179 405	172 380
Exploitation	13 352	20 450
Administration	61 282	63 790
	<b>465 827</b>	<b>465 063</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE</b>	<b>\$ 31 411</b>	<b>\$ 36 256</b>

## MINING WATCH CANADA / MINES ALERTES CANADA

NOTES ACCOMPAGNANT L'ÉTAT FINANCIER  
LE 31 DÉCEMBRE 2006

### 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) Organisation

Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada a été incorporé sans capital-action le 11 juin 1999 en vertu des lois canadiennes. Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada est une organisation non gouvernementale spécialisée dans la promotion du développement responsable des mines et des ressources minérales. Dans ses activités nationales et mondiales, en appui aux organisations locales, Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada met l'accent sur l'intégrité économique, sociale, écologique et culturelle. L'organisation fonctionne sur une base non lucrative et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral ni à l'impôt provincial.

#### b) Immobilisations

L'organisation se conforme à la convention comptable qui consiste à inscrire à titre de dépense le coût des immobilisations acquises au cours de l'exercice. Pour le présent exercice, les dépenses reliées à l'acquisition d'équipement informatique et de fournitures se chiffraient à néant \$ (2005 : néant \$).

#### c) Constatation des produits

L'organisation se conforme à la méthode de comptabilisation des contributions.

#### d) Recours à des estimations

La préparation de ces états financiers en conformité avec les principes comptables généralement acceptés au Canada requiert que la direction effectue des prévisions et pose des hypothèses qui influencent le montant déclaré de l'actif et du passif et la divulgation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que le montant déclaré des revenus et des dépenses pour la période de déclaration. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 2. PRODUIT REPORTÉ

Le produit reporté représente le financement reçu avant la fin de l'exercice et qui se rapporte à l'exercice suivant.

### 3. SERVICES ET TRANSACTIONS APPARENTÉS

Canary Research Institute for Mining, Environment and Health (Canary) a été incorporé sans capital-action le 3 novembre 2003 en vertu des lois canadiennes. Canary est un organisme de bienfaisance enregistré et n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le conseil d'administration de Canary est actuellement composé de trois administrateurs de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada et d'un autre administrateur. Au cours de l'exercice 2006, 182 606 \$ (2005 : 233 912 \$) des revenus générés par les programmes de Mining Watch Canada / Mines Alerte Canada provenait de Canary. En date du 31 décembre 2006, il existe un montant exigible de 34 909 \$ de la part de Canary (2005 : 43 342 \$).

Les comptes de Canary n'ont pas été consolidés dans les états financiers. Voici un résumé de la situation financière de Canary au 31 décembre 2006 et des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

	2006	2005
<b>Canary</b>		
Actif total	\$ 86 922	\$ 38 223
Passif total	85 809	44 242
<b>Actif global (insuffisance) net</b>	<b>\$ 1 113</b>	<b>\$ (6 019)</b>
Revenus globaux	\$ 200 048	\$ 263 833
Dépenses globales	192 916	263 220
<b>Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice</b>	<b>\$ 7 132</b>	<b>\$ 613</b>

MiningWatch (MiningWatch US) a été incorporé en vertu de l'Oregon Nonprofit Corporations Act le 24 mars 2003. Le conseil d'administration de MiningWatch US est composé de trois administrateurs de MiningWatch Canada / Mines Alerte Canada et de deux autres administrateurs. Au cours de l'année 2006, 31 554 \$ (2005 : 38 780 \$) des revenus générés par les programmes de MiningWatch Canada provenait de MiningWatch US. En date du 31 décembre 2006, il existe un montant payable de MiningWatch US de 28 517 \$ (2005 : 3 636 \$ payable à MiningWatch US).

Les comptes de MiningWatch US n'ont pas été consolidés dans les états financiers. Voici un résumé de la situation financière de MiningWatch US au 31 décembre 2006 et des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date.

	2006	2005
<b>MiningWatch US</b>		
Actif total	\$ 35 268	\$ 7 101
Passif total	29 267	7 235
<b>Actif global (insuffisance) net</b>	<b>\$ 6 001</b>	<b>\$ (134)</b>
Revenus globaux	\$ 37 296	\$ 43 651
Dépenses globales	31 161	43 785
<b>Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice</b>	<b>\$ 6 135</b>	<b>\$ (134)</b>

### 4. FONDS DE PRÉVOYANCE

En cours d'année, l'organisation a décidé de mettre en place un fonds de prévoyance affecté aux fins internes de l'organisation. Le but de ce fonds est de faire face à des changements imprévus dans les finances de l'organisation et d'investir dans des projets pour lesquels aucun financement courant n'est disponible. Pendant l'année, l'organisation a transféré 50 000 \$ dans ce fonds.

### 5. ENGAGEMENTS

L'organisation a un engagement de location à l'égard de locaux à bureaux qui expire le 30 avril 2009. Les paiements de location annuels, y compris les coûts de fonctionnement, sont d'environ 10 000 \$.